

# 3.1/16-906\_V2.1

**Prorogation** 

Valide du **17 décembre 2024**au **31 décembre 2025** 

Sur le procédé

## **MODULO**

Titulaire(s): Société GEOPLAST S.P.A

Via Martiri della libertà 6/8 35010 GRANTORTO PD

Italie

Tél.:+39 049 949 0289 Email: geoplast@geoplast.it Internet: www.geoplast.it

Groupe Spécialisé nº 3.1 - Planchers et accessoires de plancher

Famille de produit/Procédé : Planchers et accessoires de plancher



Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2

Tél.: 01 64 68 82 82 - email: secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

#### **AVANT-PROPOS**

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

#### Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prorogation à l'Avis Technique <u>3.1/16-906 V2</u>	Etienne PRAT	Roseline BERNARDIN- EZRAN

### Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 3.1 - Planchers et accessoires de plancher de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 17 décembre 2024, la validité de l'Avis Technique **3.1/16-906\_V2** est prolongée jusqu'au 31 décembre 2025.